



Acheteur :

Communauté de communes « Le Tonnerrois en Bourgogne »
2, avenue de la Gare
87000 TONNERRE

Synthèse rapport d'analyse des offres

Marché n°2024 – SE – 3

Fourniture, livraison et gestion de titres-restaurant pour les années 2025 et
2027

Analyse réalisée par ED (Pôle Ressources Humaines) et MD (Marchés publics/Finances)

1. Objet de la consultation

1.1 Objet de la consultation

Pouvoir adjudicateur

Communauté de communes "Le Tonnerrois en Bourgogne".

Procédure

Procédure adaptée en application des articles R.2123-1 et R.2123-4 à 2123-7 du code de la commande publique (CCP).

Objet du marché

La présente consultation a pour objet l'émission, la fourniture, la livraison et la gestion de titres-restaurant sous format papier, conformément à la législation en vigueur, pour le personnel de la Communauté de communes "Le Tonnerrois en Bourgogne" (CCLTB).

Durée du marché

Le marché est conclu pour une période allant du 1er janvier 2025, ou de sa date de notification si cette dernière intervient postérieurement au 1er janvier 2025, jusqu'au 31 décembre 2027.

Lots

La présente consultation ne fait pas l'objet d'un allotissement dans la mesure où l'objet de le marché « ne permet pas l'identification de prestations distinctes ».

Variantes

Aucune variante à l'initiative de la collectivité n'est prévue.

Les variantes à l'initiative du candidat ne sont pas autorisées.

Négociation

Une phase de négociation portant sur tous les éléments de l'offre, qu'ils soient techniques ou financiers pourra être organisée avec les 3 candidats les mieux classés lors du jugement des offres.

La CCLTB se réserve le droit d'attribuer les marchés sur la base des offres initiales sans négociation.

Prestations Supplémentaires Éventuelles (PSE)

Le marché ne comporte pas de prestations supplémentaires éventuelles à réponse obligatoire.

1.2 Procédure de consultation

Publication

Consultation publiée le 02/09/2024 sur la Plate-Forme Synapse.

Date limite de remise des plis

Le 27/09/2024 à 12h00.

Date ouverture des plis

Le 27/09/2024 à 12h02.

2 - Examen des candidatures

2.1 Entreprises ayant téléchargé un dossier de consultation

2 opérateurs économiques (hors prestataires spécialisés dans la veille de marchés publics) ont téléchargé un dossier de consultation en s'identifiant sur la plateforme :

- EDENRED FRANCE
- UP

2 opérateurs économiques ont répondu à la consultation :

- EDENRED France
- UP

2.2 Analyse des candidatures

Voir Annexe n°1 - Rapport d'ouverture des plis.

2.3 Proposition de la commande publique

Les candidatures et offres des entreprises listés ci-dessous sont recevables :

- EDENRED France
- UP

Leurs offres sont donc examinées.

3 - Examen des offres

3.1 Rappel des critères de sélection des offres

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères pondérés de la manière suivante :

	Critères dans l'ordre d'importance	Pondération
1	Prix Apprécié sur la base du DQE	30 points
2	Valeur technique Appréciée sur la base d'un mémoire technique comprenant notamment : ▪ Qualité du réseau de partenaires et des avantages proposés : 30 points ▪ Modalités relatives à la passation et au suivi de commande : 10 points ▪ Modalités relatives à la livraison : 5 points ▪ Moyens dédiés à l'exécution des prestations : 5 points	50 points
3	Délais de livraison	5 points
4	Performances en matière de développement durable	15 points

3.2 Méthode de notation- Critères par critères

Critère n° 1 : « Prix » sur 30 points

Le montant considéré et servant à l'analyse est celui du montant total indiqué dans le DE basé sur une simulation de commande sur la durée du marché.

La formule utilisée pour comparer les prix est la suivante :

$$\text{Note attribuée au candidat} = 30 \times (\text{Montant de l'offre moins-disante} / \text{Montant de l'entreprise analysé})$$

Critère n° 2 : « Valeur technique » sur 50 points

L'organisation de la prestation est appréciée au regard du mémoire technique et en fonction des critères et sous-critères ci-dessus.

Chaque sous-critère est noté en application du barème suivant :

- Pas de précision ou ne répond pas au besoin = 0
- Répond insuffisamment au besoin = 1
- Répond de façon peu satisfaisante au besoin = 2
- Répond moyennement au besoin = 3
- Répond de manière satisfaisante au besoin = 4
- Qualité optimale = 5

Critère n° 3 : « Délais de livraison » sur 5 points

Les délais de livraison sont appréciés au regard des éléments mentionnés dans le mémoire technique. Ce critère est noté en application du barème suivant :

- Pas de précision = 0
- Très insuffisant = 1
- Insuffisant = 2
- Moyen = 3
- Satisfaisant = 4
- Très satisfaisant = 5

Critère n° 4 : « Performances en matière de développement durable » sur 15 points

La politique environnementale du candidat est appréciée au regard des éléments mentionnés dans la note sur les mesures du candidat en faveur du développement durable.

Ce critère est noté en application du barème suivant :

- Pas de précision = 0
- Très insuffisant = 1
- Insuffisant = 2
- Moyen = 3
- Satisfaisant = 4
- Très satisfaisant = 5

La note globale de chaque candidat est déterminée de la façon suivante : les notes obtenues pour chacun des sous-critères sont pondérées en fonction du poids qui leur est attribué dans le RC, ces notes pondérées pour chaque critère sont ensuite additionnées afin d'attribuer à chaque offre une note globale. Les offres sont donc classées conformément à leur note globale par ordre décroissant.

L'analyse des offres prend fin avec l'addition des notes des critères n°1, 2, 3 et 4. L'offre ayant obtenu la meilleure note est retenue comme étant économiquement la plus avantageuse.

3.3 Analyse des offres- Critères par critères

REMARQUES GENERALES SUR LES OFFRES

Les offres reçues est de bonne qualité et répond aux exigences attendues, exprimées dans le Cahier des Clauses Particulières et le Règlement de Consultation.

OFFRE ANORMALEMENT BASSE

Aucune offre n'est pas suspectée d'être anormalement basse.

Les travaux d'analyse ci-dessous sont établis en fonction des sous-critères énoncés Règlement de Consultation et listées à l'article 3.1 ainsi que le barème indiqué à l'article 3.2.

Les notes obtenues par les entreprises sont les suivantes :

1. Prix

Entreprise	Prix Montant total mensuel HT devis estimatif	TOTAL 30 points	CLASSEMENT
EDENRED	4 075 €	30	1
UP	4 075 €	30	1

2. Valeur technique

Entreprise	Qualité du réseau de partenaires et avantages proposés 30 points	Passation et au suivi de commande 10 points	Modalités de livraison 5 points	Moyens dédiés à l'exécution des prestations 5 points	TOTAL 50 points	CLASSEMENT
EDENRED	30	8	4	5	47	1
UP	24	8	4	5	42	2

3. Délais de livraison

Entreprise	Délai Appréciation des délais de livraison proposés par l'entreprise	TOTAL 5 points	CLASSEMENT
EDENRED	Satisfaisant	4	2
UP	Très satisfaisant	5	1

4. Politique environnementale mise en œuvre

Entreprise	Performances en matière de développement durable	TOTAL 15 points	CLASSEMENT
------------	--	--------------------	------------

EDENRED	Satisfaisant	12	1
UP	Satisfaisant	12	1

3.4 Classement provisoire des offres

Entreprise	Prix Note /30	Valeur technique Note /50	Délais Note /5	Performances dév durable Note /15	Note totale /100	Rang
EDENRED	30	47	4	12	93	1
UP	30	42	5	12	89	2

3.5 Négociations

Conformément à l'article 14 du Règlement de consultation, une phase de négociation, portant sur l'aspect financier, pouvait être engagée avec les 3 candidats les mieux classés pour chaque lot suite à l'analyse des offres.

Au regard de la qualité des offres reçues, il n'a pas été jugé utile de négocier avec les entreprises.

4 - Proposition des services de la CCLTB

Compte tenu de l'analyse des différentes offres des entreprises candidates, il est proposé :

- de retenir l'offre de la société EDENRED FRANCE pour un montant mensuel estimé à 4 075 € pour une durée allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2026.